LES ARCHERS DE SAINT-PRIX

Tir a l'arc en milieu naturel

Association Loi 1901 : Agrément D.D.C.S. n° 09599ET0097

Parcours boisé de 21 cibles 3D situé au-dessus du village de Saint-Prix.

Formulaire d'inscription ou de réinscription au club

Date d'inscription ou de réinscription au club : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... ☐ Homme ☐ Femme

Adresse : .....

.....

Commune : ..... Code postal : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

- ☐ Première inscription au club (par famille) : 30 €
- ☐ Photo (si première inscription)
- ☐ Questionnaire de santé de la fédération rempli, ou certificat médical avec mention "*compétition autorisée*" si l'une des cases du questionnaire de santé est OUI
- ☐ Règlement du club signé le ..... / ..... / .....
- ☐ Formulaire de prêt d'arc signé (si nécessaire)
- ☐ Autorisation de quitter le terrain signée (si adhérent mineur)
- ☐ Autorisation de sortie en concours accompagnée signée (si nécessaire)
- ☐ J'autorise l'association des « Archers de Saint-Prix » à utiliser à titre gracieux mon image ou celle de l'adhérent dont je suis le tuteur légal dans le cadre des activités du club et m'engage à ne faire aucune opposition à l'utilisation totale ou partielle des images prises sur quelque support que ce soit, existant ou à venir, en France ou à l'étranger

Inscription ou réinscription pour affiliation à <u>au moins</u> l'une des fédérations de tir à l'arc suivantes :

- ☐ FFTA : si vous êtes déjà affilié, vous avez peut-être reçu par courriel de la FFTA un formulaire prérempli pour vous réinscrire. Sinon, utilisez le formulaire d'inscription FFTA vide.
- ☐ UFOLEP : le formulaire UFOLEP est nécessaire pour s'inscrire ou renouveler son inscription.
- ☐ FFTL : l'adhésion à la FFTL seule n'est pas autorisée. Toute adhésion à la section FFTL des Archers de Saint-Prix doit s'accompagner obligatoirement d'une adhésion à l'une des deux fédérations FFTA ou UFOLEP
- ☐ 2ème compagnie : si vous êtes licencié FFTA dans une autre compagnie ou club, il n'est pas possible de prendre une licence UFOLEP : vous devez être en seconde compagnie.

- ☐ J'atteste que les formulaires d'inscription aux fédérations concernées ont bien été fournis correctement remplis.

Première adhésion au club (30€) ..... €

Adhésion :

FFTA ..... €

UFOLEP ..... €

FFTL ..... €

2ème compagnie ..... €

Si prêt d'arc (10€) ..... €
(en plus du chèque de caution)

TOTAL : ..... **€**

☐ Espèces ☐ Chèque (libellé à l'ordre des Archers de Saint-Prix)

N° de chèque : .....

Établissement bancaire : .....

Les informations qui sont recueillies sur ce formulaire d'inscription au club seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'association « les Archers de Saint-Prix », exclusivement pour prendre en compte votre inscription au club, demander votre carte d'adhérent à la fédération de tir à l'arc choisie et pouvoir vous recontacter en cas de nécessité. Elles seront conservées pendant la durée de votre adhésion sauf demande contraire de votre part et sont destinées uniquement aux membres du Bureau de l'association des archers de Saint-Prix. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit de consultation et de modification de vos données en contactant le Président de l'association des Archers de Saint-Prix par courrier : lesarchersdestprix@gmail.com

Date et signature

(Précédé le la mention « lu et approuvé »)